

Question écrite de Caroline Cassart, Députée,  
à Philippe HENRY, Vice-Président et Ministre du Climat,  
de l'Énergie et de la Mobilité, concernant  
**L'état des routes wallonnes**

Monsieur le Ministre,

Vous le savez, le phénomène n'étant pas nouveau, les nids-de-poule et l'absence (ou l'usure) des marquages routiers mettent chaque année des conducteurs en danger.

Monsieur le Ministre, afin d'améliorer l'état des voiries régionales, la mobilité et la sécurité routière, quelles sont les mesures concrètes mises en oeuvre afin de réduire autant que possible les désagréments pour les conducteurs? Une cartographie des nids-de-poule et/ou des marquages à refaire existe-t-elle? A défaut, ne serait-il pas intéressant d'en réaliser une? Enfin, un partenariat avec les pouvoirs locaux existe-t-il afin de favoriser la communication et mieux répertorier encore les endroits accidentogènes?

Je vous remercie.

## **Réponse du Ministre Henry:**

En ce qui concerne les nids de poule, les inspecteurs de réseau des districts du SPW MI surveillent quotidiennement les voiries régionales afin de signaler et sécuriser rapidement tous les nids de poule dangereux rencontrés. Certaines réparations sont directement effectuées par le personnel de mon administration et d'autres, par des entrepreneurs spécialisés via des baux d'entretien confiés par marchés publics.

D'autre part, pour éviter la formation des nids de poule, des actions préventives sont menées en permanence, telles que des réparations de fissures et de dégradations, des poses d'enduits et de matériaux bitumineux coulés à froid qui restaurent superficiellement les revêtements. Des renouvellements périodiques des couches de roulement anciennes et dégradées sont effectués également, dans le cadre notamment des plans PMS (Pavement Management System) et des Plans Infrastructures.

Les relevés des fissures sont réalisés depuis plusieurs années par le véhicule d'auscultation multifonctions (VAMOS) de la Direction des Techniques routières de mon administration; ces relevés permettent d'orienter les choix des projets PMS et Plans Infrastructures.

Le même véhicule VAMOS relève aussi les nids de poule, mais ces relevés contrairement à ceux des fissures ne donnent pas lieu à une cartographie. En effet, les nids de poule sont momentanés (car réparés au plus vite) tandis que les fissures naissent et se développent pendant des mois, voire des années avant qu'une intervention soit nécessaire.

Au niveau des marquages, comme pour les nids de poule, ce sont les inspecteurs de réseau des districts qui font les premières constatations de dégradations ou de disparition des marquages.

Des mesures de la qualité technique des marquages sont réalisées et concernent différentes caractéristiques: rétro réflexion, rugosité, blancheur, etc. Seule la rétro réflexion fait l'objet de mesures systématiques, les autres caractéristiques sont vérifiées ponctuellement en cas de problème repéré. La rétro réflexion est mesurée par un véhicule de la Direction des Techniques routières, équipé d'un rétro réflectomètre.

Les relevés sont transcrits dans la Banque de Données routières et sur des cartes mises à jour tous les ans pour le réseau Sofico et tous les deux ans pour le réseau SPW. Les données ainsi disponibles permettent de faire le choix des sections de marquages à renouveler. À ce sujet, le SPW-MI met actuellement au point le principe d'entretien conditionnel des éléments de la route, et notamment des marquages: ce sont les valeurs de paramètres mesurés qui déclencheront dorénavant les opérations de maintenance.

Enfin, pour répondre à la dernière question, l'application BetterStreet permettant le signalement d'incidents dans l'espace public est utilisée dans 8 districts du SPW et dans certaines communes, mais cette solution n'est pas généralisée. Une autre application de ce type, plus complète, est en cours d'analyse au sein de mon administration.

Par ailleurs, dans le cadre d'un futur marché d'acquisition de données anonymisées provenant des véhicules connectés circulant sur les routes wallonnes, l'identification des zones potentiellement accidentogènes pourra être améliorée en fonction des déclenchements d'alertes (ABS/ESP/Airbags, ...) dans les véhicules. Ce nouvel outil de récolte de données de trafic permettra de compléter les études de sécurité routière et de mobilité et je m'en réjouis.